



Les communes de Quimper Communauté ont voté pour l'adhésion de Locronan qui sera donc effective au 1er janvier. C'est une étape importante pour la collectivité.

La communauté existe depuis 1993 avec des règles de fonctionnement que nous devons accepter.

Vous avez apprécié le professionnalisme des intervenants lors de la réunion publique du 1er décembre. Vous avez parfois découvert des contraintes supplémentaires, mais aussi des avantages. Locronan va bénéficier des compétences de professionnels et de la mutualisation de quelques services.

Locronan se doit aussi de contribuer au bon fonctionnement de la communauté. Nous avons en particulier une compétence tourisme et une image dont nous sommes responsables, merci à chacun d'y veiller !

Joyeux Noël à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Bien Cordialement,

Votet o deus kumunioù Kemper-Kumuniezh evit degemer Lokorn en o zouez, ar pezh zo ofisiel bremañ eta. Ur bazenn a bouez eo evidomp.

Abaoe 1993 ez eus eus ar gumuniezh, ganti reolennoù mont en-dro hag a rankomp asantiñ dezho.

Plijet e oa deoc'h micheregezh an dud o doa kemeret perzh en emvod foran d'ar 1<sup>er</sup> a viz Kerzu. Eno ho peus klevet anv a-wechoù eus redioù ouzhpenn, met ivez eus traoù spletus. Tennañ a ray Lokorn he mad eus barregezh tud a vicher hag eus un toullad servijoù boutin.

Dav eo da Lokorn ober he lod ivez abalamour d'ar gumuniezh da vont mat en-dro. Sañset omp da bleidiñ war dachenn an touristerezh dreist-holl hag e karg omp eus hor skeudenn, deomp-ni-holl d'ober eus hor gwellañ !

Nedeleg laouen ha plijadur deoc'h-holl da-geñver gouelioù fin ar bloaz.

A galon ganeoc'h,

*Le Maire, Jean-Luc Engelmann*

## Sommaire :

- Compte rendu du conseil municipal
- Urbanisme
- État civil
- Ces derniers temps...
- PLU
- Pratique

## Réunion de conseil du 7 décembre 2010

**Présents :** J-L. Engelmann, Maire ; Ch. Lecanu, M. Nicolas, A. Jouan, E. Pianezza, adjoints au Maire, J-R. Lautrou, J-F. Legault, J-Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J-C. Mignon, J. Moullec, A. Raison, R. Ribeyre, P. Sauveur et S. Thibaut.

### QUIMPER COMMUNAUTÉ :

#### VALIDATION DE L'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Par délibération en date du 17 septembre 2009, le conseil municipal de Locronan a demandé son adhésion à Quimper Communauté à compter du 1er janvier 2010. Les études à mener ne permettaient pas l'adhésion avant le 1er janvier 2011; elles ont été présentées à la commission locale d'évaluation des transferts de charges qui a rendu un avis positif.

Le conseil municipal a validé l'évaluation des charges transférées telle qu'elle a été établie dans le rapport de la commission. **Pour 13 Abstentions 2**

#### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'adhésion de la commune de Locronan à Quimper Communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2011 constitue une nouvelle étape dans la vie de la communauté d'agglomération.

L'organe délibérant de Quimper Communauté verra son nombre de sièges passer de 39 à 43.

La composition du conseil communautaire s'établira donc ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Quimper :	19 titulaires - 19 suppléants	Ergué-Gabéric :	6 titulaires - 6 suppléants
Plomelin :	4 titulaires - 4 suppléants	Plogonnec :	3 titulaires - 3 suppléants
Pluguffan :	3 titulaires - 3 suppléants	Plonéis :	3 titulaires - 3 suppléants
Guengat :	3 titulaires - 3 suppléants	<b>Locronan :</b>	<b>2 titulaires - 2 suppléants</b>

soit 43 conseillers.



Le conseil municipal a procédé, au scrutin secret, à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants de la commune de Locronan au conseil communautaire et a ainsi nommé :

1<sup>er</sup> délégué titulaire : Jean-Luc Engelman

Suppléant : Christian Lecanu

2<sup>ème</sup> délégué titulaire : Marguerite Nicolas

Suppléant : Renée Ribeyre

### PROJET D'ECOLOTTISSEMENT

Des précisions sont apportées à notre demande, le conseil municipal **décide, à l'unanimité** de déclarer d'intérêt communal la réalisation d'un lotissement écologique.

### LOCATION DE LA SALLE DU CAL

Location de la salle du **CAL** à Hervé Le Bihan pour y faire son atelier de tissage. La location est proposée (en l'état), sur la base d'un bail de 3 ans, pour un loyer mensuel de 350 €. **Pour : unanimité**

### PROMENADE EN CHAR À BANC

Le centre équestre de Trégourez a effectué durant la saison estivale des promenades en char à banc.

Il convient d'officialiser par délibération le montant de la redevance qui leur a été demandée à savoir 1 000 €. **Pour : unanimité**

### PERSONNEL COMMUNAL : RENOUVELLEMENT CONTRAT AIDÉ CLSH

Le contrat d'Elise Rannou est arrivé à échéance le 8/10/2010, le contrat précédent était de 26h hebdomadaires annualisées, aidé à 90%, le nouveau est de 20h aidé à 80% par l'Etat. Le besoin du service est, une durée hebdomadaire annualisée de 26h00. la commune prendrait donc en charge 6h hebdomadaires à 100% et 20% des 20h aidées par l'Etat.

**Pour : unanimité**

### ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE YVES TANGUY

Le montant de la subvention proposée pour 2010 est de 837,00 €, soit 13,50 € / enfant à la rentrée (62). **Pour : unanimité**

### DECISIONS MODIFICATIVES COMPTABLES

Les modifications concernent les Ordures Ménagères, l'assainissement, le CLSH et l'office de tourisme, elles ont été approuvées **à l'unanimité**.

### LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La CAF propose à la mairie de renouveler pour 3 ans le contrat attribuant des aides financières au centre de loisirs et à la garderie. **Pour : unanimité**

### QUESTIONS DIVERSES :

- L'achat d'un fourgon en remplacement de l'actuel est **voté à l'unanimité**.
- Jean-Noël Louboutin est désigné pour représenter la commune au comité de pilotage de gestion de la qualité de l'eau.

**Pour : unanimité**

**Le compte rendu complet de la réunion de conseil peut être consulté à la mairie.**

## URBANISME

### Permis de construire

- SAS Cadiou Industrie – route de Douarnenez : accord le 14/10/2010 pour la réorganisation et l'extension d'un site industriel existant.

### Déclarations préalables

- M. David Salm – Chemin de Kervellic : construction d'un abri de jardin
- M. Laurent Moal - Chemin de Kervellic : pose d'un abri de jardin
- M. Jean-Yves Chatalic – 4 rue de Châteaulin : construction d'une véranda
- M. Bertrand Guéguen – Parc Ar Valis : pose de fenêtres de toit
- Conseil Général du Finistère : création d'un conduit inox sur le pignon de la Maison Forestière du Bois du Névet
- M. Armand Gourlay – Penharos : pose de panneaux photovoltaïques en toiture d'un ancien bâtiment agricole..
- M. et Mme Jean-Louis Toujas – Tresséol : transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
- M. et Mme Alain Coadou – Chemin de Bonne Nouvelle : rénovation d'un mur en pierres et remplacement d'une barrière

## ÉTAT CIVIL

- **Décès** : le 18 octobre, Isabelle Le Bihan
- **Naissance** : le 8 novembre, Alizée Moal

## TARIFS 2011 EN €

**LES TARIFS FIXÉS PAR LA COMMUNE** sont sans changement par rapport à 2010 mis à part l'eau. Les tarifs concernant les ordures ménagères, l'assainissement, les taxes de séjour et la médiathèque sont fixés par Quimper communauté.

<b>CANTINE (selon le quotient familial)</b>	
Tarif normal	2.85
Inférieur à 449,99€	1.40
De 450€ à 699,99€	2.35
Supérieur à 700€	2.85
Enseignant ou personne extérieure	3.20

<b>GARDERIE (selon le quotient familial)</b>	
Garderie matin	
Tarif normal	1,15
Inférieur à 449,99€	0.55
De 450€ à 699,99€	0.95
Supérieur à 700€	1.15
Garderie soir	
Tarif normal	1.75
Inférieur à 449,99€	0.85
De 450€ à 699,99€	1.40
Supérieur à 700€	1.75

<b>AUTRES TARIFS</b>	
Parking du 15 juin au 5 septembre	3.00
Parking Camping-car par 24h (1)	5.00
Location salle de réunion (3 <sup>ème</sup> âge)	60.00
Location chapiteau (gratuit pour les associations de la commune)	140.00
Location : 1 table + 2 bancs (à enlever et ramener en mairie)	5.00
Bois (la corde livrée)	170.00
<b>(1) payant du 1er mai au 15 octobre</b>	

<b>PHOTOCOPIES</b>	
<b>A4</b>	0,25
<b>A3</b>	0,30
A4 RV	0,30
A3 RV	0,40

<b>TERRASSES / m<sup>2</sup>/ jour</b>	<b>0.40</b>
--	-------------

<b>CIMETIERE</b>	
Concession de 15 ans	90.00
Concession de 30 ans	138.00

<b>MUSÉE</b>	
Entrée	2,00
Tarif réduit (groupe + de 20, handicapé, chômeur,	1,00

<b>EAU</b>	2010	2011
abonnement	16,46	16.79
consommation /m3 1e tranche	0,525	0.535
consommation /m3 2e tranche	0,260	0.265

### TARIFS DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

#### **LA MÉDIATHÈQUE :**

L'abonnement annuel est de 18€ / adulte il est gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants

#### **LES ORDURES MÉNAGÈRES**

A Locronan, nous avons jusqu'à présent une redevance. En 2011, ce sera une taxe qui s'appliquera sur le montant de la base foncière, elle était de 8,69 % en 2010.

Exemple : pour une base foncière de 2 000 €, le montant était ainsi de 173,80 €.

Pour les professionnels, la taxe couvre l'enlèvement d'un container de 720 l / semaine ; au-delà, une redevance spéciale est appliquée en fonction du volume.

#### **L'ASSAINISSEMENT**

Pour 120 m<sup>3</sup>, le prix 2011 sera inférieur d'environ 100 € par rapport à votre facture 2010.



LE CENTRE DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT



En promenade à Gouesnac'h au Ty Théâtre



C'est Halloween, encore une belle occasion de se déguiser !



**Le marché de Noël**  
Cette année encore il a remporté un franc succès ! L'ambiance à l'école Anne de Bretagne et dans Locronan était à la fête. Ci-contre la rue des Charrettes avec ses illuminations de circonstance et le char à banc qui a accueilli de nombreux visiteurs, enfants et adultes

**Les illuminations de Noël**

Vous l'avez sans doute remarqué, nos bonnes vieilles étoiles et les sapins ont adopté de nouvelles guirlandes...

Nous sommes ainsi en phase avec « ECOWATT » !

Une étoile avec 80 ampoules de 15 W c'était **1 200 W**, avec les LED aujourd'hui c'est **13 W**.

Cette année la puissance des illuminations baisse de **14 000 W** environ.

Les économies réalisées nous permettront d'améliorer progressivement nos illuminations avec un budget maîtrisé.



## Ecole Yves Tanguy et Gwiad in Lokronan

Le bulletin d'octobre vous présentait succinctement le projet pédagogique de l'école Yves Tanguy autour du lin. Les élèves ont participé à l'arrachage du lin le 21 septembre. La démarche se poursuit

Ci-contre découverte de l'atelier de tissage le 5 octobre!



Le 22 novembre nouvelle étape de découverte. C'est avec le tissage l'occasion d'aborder l'histoire de Loconan. Les enfants étaient accompagnés des enseignants, de Christiane Lecanu, de Marie Thérèse Le Vourc'h. C'est Hervé Le Bihan qui commentait la visite et avait préparé le circuit pour découvrir les anciennes maisons des artisans et commerçants de la toile. Les enseignants ont reçu de la documentation pour retravailler tout cela en classe, gageons que les élèves pourront nous en apprendre sur notre histoire locale !

### Ci-dessous les plus grands rue Saint Maurice



A l'église, à partir des médaillons de la chaire les plus jeunes apprennent l'histoire de Saint Ronan.

### Avis aux associations !

Les associations voudront bien, adresser à la mairie avant la fin janvier, leur demande de subvention. La demande doit s'accompagner du bilan financier de 2010 et des projets de 2011.



Le concert rock du 30 novembre

Le groupe « Octopus » sur la scène de Ti Lokorn l'ambiance était « super » ! Le public en redemande pour 2011...

## Le PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Les études du PLU se terminent. Son arrêt aura lieu au prochain conseil municipal (11 janvier 2011). Il sera ensuite transmis aux services de l'Etat pour que ces derniers rendent leur avis.

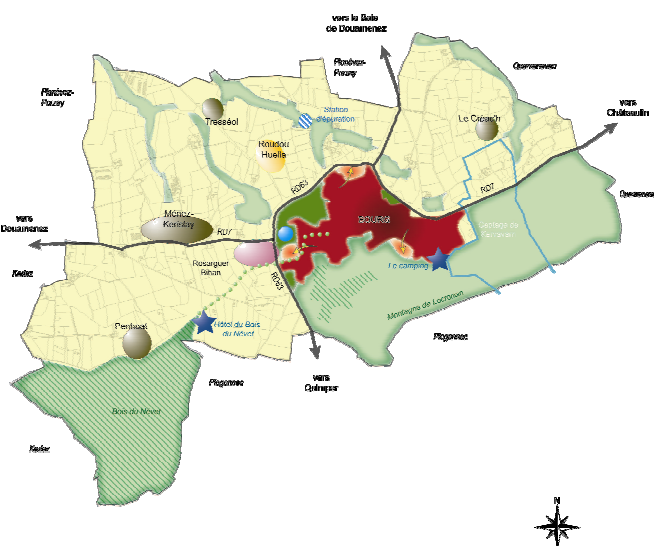
Les élus de la commune de Locronan ont retenu les grandes orientations générales suivantes :

- Attirer de nouveaux habitants et établir un cadre pour le développement de l'urbanisation.
- Préserver le patrimoine communal
- Maintenir et développer le tissu économique local

Le premier projet a été voté par le conseil municipal le 8 /12/2006. Ce 1er projet a été soumis à la consultation des personnes publiques associées, comme le prévoit la procédure, il a reçu un avis défavorable de la préfecture en raison notamment de l'assainissement des eaux usées, du patrimoine bâti, des futures zones urbaines et des zones humides. En mars 2008 la municipalité a changé. De nouveaux projets émergent et en particulier celui d'un éco lotissement. Il va de pair avec un projet de « cheminement doux » en direction du bois de Névet..

Ceci doit permettre de contribuer au maintien de la vie de village en accédant au cœur à pied ou à bicyclette. Il n'y a pas de franchissement de la voie de contournement et donc un accès sécurisé.

Des études complémentaires ont été réalisées pour la mise aux normes de l'assainissement, les zones humides répertoriées et le plan de zonage complété. Vous pouvez dès à présent consulter le plan à la mairie et le PADD.



L O C R O N A N

### SCHEMA DE SYNTHESE DU PADD

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

**ATTIRER DE NOUVEAUX HABITANTS ET ETABLIR UN CADRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION**

- Au Bourg :
  - densifier le tissu urbain existant
- développer l'urbanisation à la marge
- Prévoir la création d'un éco-quartier
- Conforter le pôle d'urbanisation secondaire de Rodou Huella
- Développer, à la marge, les autres pôles résidentiels secondaires
- Permettre l'évolution du bâti existant dans l'espace rural

**PRESERVER LE PATRIMOINE COMMUNAL**

- Préserver les espaces naturels remarquables de toute construction (Montagne de Locronan, bois du Névet, vallées, zones humides,...)
- Maintenir "un écran de verdure" aux abords et dans le Bourg
- Protéger les boisements d'intérêt écologique et paysager de tout défrichement
- Améliorer la qualité des eaux en :
  - protégeant le captage d'eau potable de Kervavarn
  - prévoyant des possibilités d'amélioration de la station d'épuration
- Créer une voie verte vers le Bourg

**MAINTENIR ET DEVELOPPER LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL**

- Conserver une économie agricole et favoriser le maintien des sites d'exploitation
- Permettre l'évolution des principales structures d'accueil touristique
- Prévoir des aménagements liés à la fréquentation
- Axes structurants

© BICOLITE - 7 rue La Beau - 29040 Le Relizac-Kerhuon - tel 02-98-36-15-19 - fax 02-98-36-30-12 - gpa@bicolite.fr

## Vandalisme aux toilettes de la Croix



Nous déplorons de nouveaux actes de vandalisme aux toilettes publiques de la croix de mission.

Le panneau de sortie d'agglomération, avant le rond point de Quimper / Douarnenez a également été arraché...

Cette violence gratuite engendre non seulement un coût pour la collectivité mais également l'indisponibilité des sanitaires pendant un certain temps.

Si vous avez vu ou entendu quelque chose d'anormal dans la nuit de mardi 14 à mercredi 15 décembre dernier, n'hésitez pas à le faire savoir à la mairie ou à la gendarmerie.



## AU FIL DE Locronan...

- **Dimanche 9 janvier à 11h00**, Vœux du maire.
- **Vendredi 28 janvier Café Théâtre à 20h30 à Ti Lokorn** « Ils se marièrent et eurent beaucoup d'emmerdes... » C'est avant tout une vraie histoire de couple, une vraie histoire d'amour, d'humour, et de complicité... **Tarif 12€, pour les moins de 12 ans 10€.**
- **Samedi 29 janvier à 17h à Ti Lokorn** Anne-Marie Guinard présentera son récent voyage, dans un cadre humanitaire, à Madagascar.



## PRATIQUE

### Je me mets au compostage



QUIMPER COMMUNAUTE

La prochaine distribution de composteurs aura lieu **en février 2011**

**Pas encore réservé votre composteur ? Vous avez jusqu'au lundi 24 janvier !**

Comment ? soit en ligne sur le site [www.quimper-communauté.fr](http://www.quimper-communauté.fr), rubrique collecte des déchets, soit en remplissant un bon de réservation disponible dans la mairie de votre commune.

Plus d'informations ? animatrice compostage : 02 98 98 86 26, [compost@quimper.fr](mailto:compost@quimper.fr)  
400l, 15 €, 600l, 25 €.

**ATTENTION,**  
seules les personnes ayant commandé un composteur auprès du Service Environnement pourront en bénéficier !



## VOUS POUVEZ ETRE TEOIN D'UN ACCIDENT CARDIAQUE...APPRENEZ A PRATIQUER UN MASSAGE CARDIAQUE ET A UTILISER UN DEFIBRILLATEUR

Savez-vous pratiquer un massage cardiaque ? Utiliser un défibrillateur ?

Les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de Châteaulin sont à l'initiative de cette réunion de démonstration publique, ouverte à tous, mercredi 23 février 2011 à 20h à la salle des fêtes de Châteaulin. Cette réunion sera animée par Claire Yvinec, animatrice de secourisme à la MSA. Venez nombreux ! Jean-Paul Jaffrès. 02.98.85.79.37. 06.72.87.13.58.



**LE MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL:** À Douarnenez assure des permanences (gratuites et anonymes) le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h. tél. : 02.98.92.36.70. un répondeur téléphonique est consulté tous les jours. ou [mfpfdz.29@orange.fr](mailto:mfpfdz.29@orange.fr) L'association a pour objectif d'être un lieu de parole, un mouvement d'éducation populaire, une association féministe militant pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes

### Horaires d'ouverture de la mairie

	L	M	M	J	V	S
<b>Matin</b>	<b>X</b>	<b>10h à 12 h</b>				
<b>Après-midi</b>	<b>14 à 17 h</b>	<b>X</b>	<b>14 h à 17h</b>	<b>X</b>		

**Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous:**

**Christian Lecanu** (Finances, juridique, économie locale et touristique)

**Marguerite Nicolas** (Information et Communication)

**Anne Jouan** (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives)

**Erwan Pianezza** (Tourisme, culture, animations et relations associations culturelles)

[mairiedelocronan@wanadoo.fr](mailto:mairiedelocronan@wanadoo.fr)

<http://www.villedelocronan.fr>

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

• CLSH : Séverine Rannou au 02.98.51.80.75.

et ou : [animculture@villedelocronan.fr](mailto:animculture@villedelocronan.fr)

**Office du tourisme :** [www.locronan.org](http://www.locronan.org)

Courriel : [tourisme@locronan.org](mailto:tourisme@locronan.org) Tél. : 02.98.91.70.14.

**Bibliothèque :** mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

**Ti ar Soñj :** 02.98.91.73.97 [www.tiarsoñj.org](http://www.tiarsoñj.org)

**A.D.M.R.** Plogonec : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, de 13h30 à 16h.. **Vos contacts** à Locronan :

**M-F. Bertho** 02.98.91.76.59. **et A. Jouan** 02.98.70.30.69.

**Cabinet infirmier :** 02.98.91.73.53

**Urgences médicales :** 15

**Pompiers :** 18 **Gendarmerie :** 17

**Taxi :** 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56.

### Horaires d'ouverture de la poste

	L	M	M	J	V	S
<b>Matin</b>	<b>X</b>	<b>10h30 à 11h45</b>	<b>10h30 à 12h</b>			
<b>Après-midi</b>	<b>14h à 15h30</b>	<b>X</b>	<b>14h à 15h30</b>	<b>X</b>		

*Joyeux Noël*

*et bonnes fêtes de fin d'année !!!*



*Le maire et l'équipe municipale  
vous invitent cordialement à fêter ensemble*

*la nouvelle année*

*Le dimanche 9 janvier 2011 à 11h00*

*À l'Espace Ti Lokorn*